Escalade La Dôle 1+ 2016 / Bulletin d'inscription / formulaire santé & assurance :

	Nom	Prénom	Date de naissance
Participant 1			
Participant 2			
Participant 3			

Nom / Prénom de l'un des parents.....

Rue, n° ..... NPA, Localité .....

Numéro de téléphone ..... Numéro de mobile .....

Numéro professionnel ..... E-mail .....

Assurance accident du participant .....

Maladie : est ce que votre enfant souffre d'une maladie, allergie ou handicap particulier ?
Doit-il prendre un médicament spécifique au cours du séjour ?

.....

A-t-il un régime alimentaire particulier ? .....

J'ai entendu parler de votre école par : ❒ internet ❒ une publicité ❒ un(e) ami(e)

❒ office du tourisme ❒ autre : .....

Votre enfant est-il au bénéfice d'une assurance REGA, AIR GLACIER ou équivalent ? .....
L 'ASSURANCE REGA EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AU CAMP : VOIR WWW.REGA.CH, les couvertures sauvetage de l'assurance maladie ou autres types d'assurances ne sont pas admises. Si votre enfant n'est pas à la REGA, merci de contracter cette assurance par internet

Par ma signature, je certifie que mon enfant est au bénéfice d'une assurance accident ainsi qu'une assurance REGA ou Air Glacier et j'atteste que mon enfant a l'autorisation de participer au camp d'escalade & multisports La Dôle 1+ organisé par PROGRESSION qui aura lieu du :
..... au .....
Attention, mon inscription n'est valable qu' à réception du montant du camp soit 690.- et me garanti une place au camp. J'ai noté le nom de mon enfant et les dates du camp dans la case « communication » du bordereau e-banking ou du BV. J'autorise Progression à publier les photos et vidéos du camp pour la galerie de son site et sa brochure.

Pour inscrire votre enfant, il faut nous renvoyer par courrier ou e-mail :
1.LE PRESENT *BULLETIN D'INSCRIPTION* DUMENT REMPLI ET SIGNE
2.LE BORDERAU E-BANKING OU LE RECIPISSE DU *PAIEMENT DU CAMP*
3.LA PHOTOCOPIE DE LA CARTE *REGA* OU DU PAIEMENT *REGA*

A NOUS RENVOYER A :	E-BANKING /E-FINANCE :	POSTE :
Progression Ecole suisse d'escalade Boîte postale 252 La Bouriaz CH-1265 La Cure info@progression-dole.ch	**Bénéficiaire : ALAN DELIZEE** Banque du bénéficiaire : UBS SA Case Postale 1002 Lausanne IBAN CH6900243243457893 41Z Numéro de clearing : 243	*Versement pour* : UBS SA Zurich IBAN CH6900243243457893 41Z ALAN DELIZEE *Compte postal* : 80-2-2

Lieu, date.....signature du représentant légal .....

Escalade La Dôle 1+ / Programme détaillé :

Cette semaine est composée de 5 jours d'escalade dans le Jura. Notre camp de base est situé à la Dôle au chalet de la Pile Dessus. Nous rayonnons depuis ce chalet en minibus sur les secteurs d'escalade de la région de la Dôle. Ce Camp est destiné à des débutants et des débutants débrouillés. Nous formons peu à peu les enfants aux méthodes d'encordement, aux nœuds, aux techniques de progression sur le rocher. Le logement se fait en dortoir dans le chalet de la Pile Dessus. Les pique-niques se passent en pleine nature au pied des voies. Les repas du soir se prennent à une grande tablée, les enfants participent aux préparations des repas et travaux ménagers. Les légumes ou les fruits sont présents chaque jour que ce soit au pique-nique ou à dîner. Des jeux sont organisés au chalet pendant la soirée.
J1 : accueil des parents et des enfants au chalet de la Pile Dessus, installation en dortoir, distribution du matériel technique pour la semaine. Falaise St Cergue : apprentissage des nœuds d'encordement et d'assurage, familiarisation avec l'utilisation de la moulinette, premiers pas d'escalade dans ce fantastique jardin d'escalade pour les enfants.
J2 : falaise de St-George: voies d'escalade faciles. Progression de l'apprentissage de l'escalade, équilibre du corps, positionnement des pieds, rythme de progression, respiration, lecture du rocher. Première voie en tête facile.
J3 : falaise du Pont : voie un peu plus difficiles, voie facile en tête. Vue magnifique sur le lac. A midi, préparation d'un feu par les enfants et cervelas grillés au bout d'un bâton.
J4 : journée d'escalade à La Dôle.
J5 : rangement et nettoyage du chalet. Falaise du chemin au Loup. Escalade, retour du matériel technique. Accueil des parents pour le retour des enfants à la maison.

Prix Sfr. 690.- / Âge : 8-15 ans / Dates : 4-8 juillet / 11-15 juillet / 18-22 juillet / 25-29 juillet / 1-5 août / 8-12 août / 15-19 août / 17-21 octobre / 24-28 octobre 2016.

Compris : logement en dortoir, petit déjeuner, pique-nique, repas du soir, transport en bus, matériel technique (baudrier, chaussons d'escalade, casque, mousquetons …), 5 jours d'encadrement par un guide de montagne.
Non-compris : transport jusqu'au point de rendez-vous de départ et d'arrivée du camp

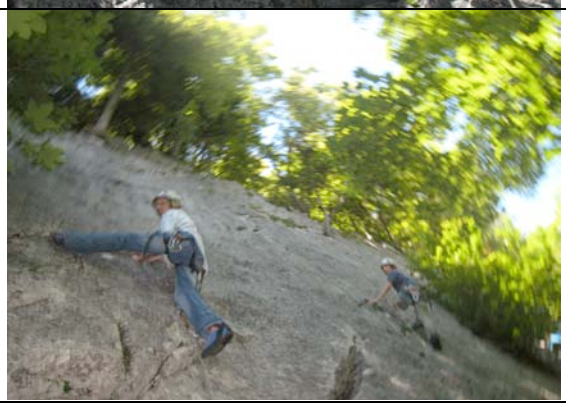

Escalade La Dôle 1+ / Informations pratiques :

Rendez-vous	Le lundi à 10 heures au chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle
Accès	Par autoroute Lausanne – Genève, prendre sortie Nyon, partir direction St Cergue, puis la Cure, après la douane franco-suisse prendre à gauche (panneau « Dijon, Les Rousses, massif de la Dôle »), continuer tout droit 200 m jusqu'à un cédez-le-passage prendre à gauche la D1005 (panneau « St Claude, Gex, Prémanon »). En voyant La Dôle devant vous, continuer 200 m jusqu'au rond point et prendre direction « Genève,Gex, Col de la Faucille, Le Balancier, Massif de la Dôle ». Rouler 2 km et à hauteur du parking d'hiver du télésiège du balancier (situé en contrebas à droite), après un panneau P (Parking) bleu, prendre à gauche la petite route jusqu'au Chalet Hôtel Côté Dôle (panneau « Chalet côté Dôle »). Devant celui-ci prendre à gauche le petit chemin en terre/gravier (petit panneau « La Pile Dessus CAF Châlon) jusqu'au chalet de la Pile Dessus. Parquer devant le portail sur le bas côté.
Fin du camp	Le vendredi à 16 h heures au chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle
Encadrement	Un guide de montagne diplômé
Office du Tourisme de St Cergue	Tél. 022 / 360.13.14
Argent de poche	Prévoir un peu d'argent de poche (francs suisses ET euros) pour les dépenses personnelles éventuelles (kiosque, cartes postales…etc…)
Carte d'identité	Obligatoire, sera remise au guide au début du camp
Logement	chalet du club alpin de la Pile-Dessus à la Dôle avec douche pour J1 à J4
Numéro de tél. mobile du guide chef	A demander au guide responsable lors du briefing du lundi (Attention ; le réseau ne passe pas bien au chalet de la Pile Dessus)
Numéro tél. de Progression	022 360 02 60 / 079 457 23 57

Escalade La Dôle 1+ / Plan d'accès au chalet :

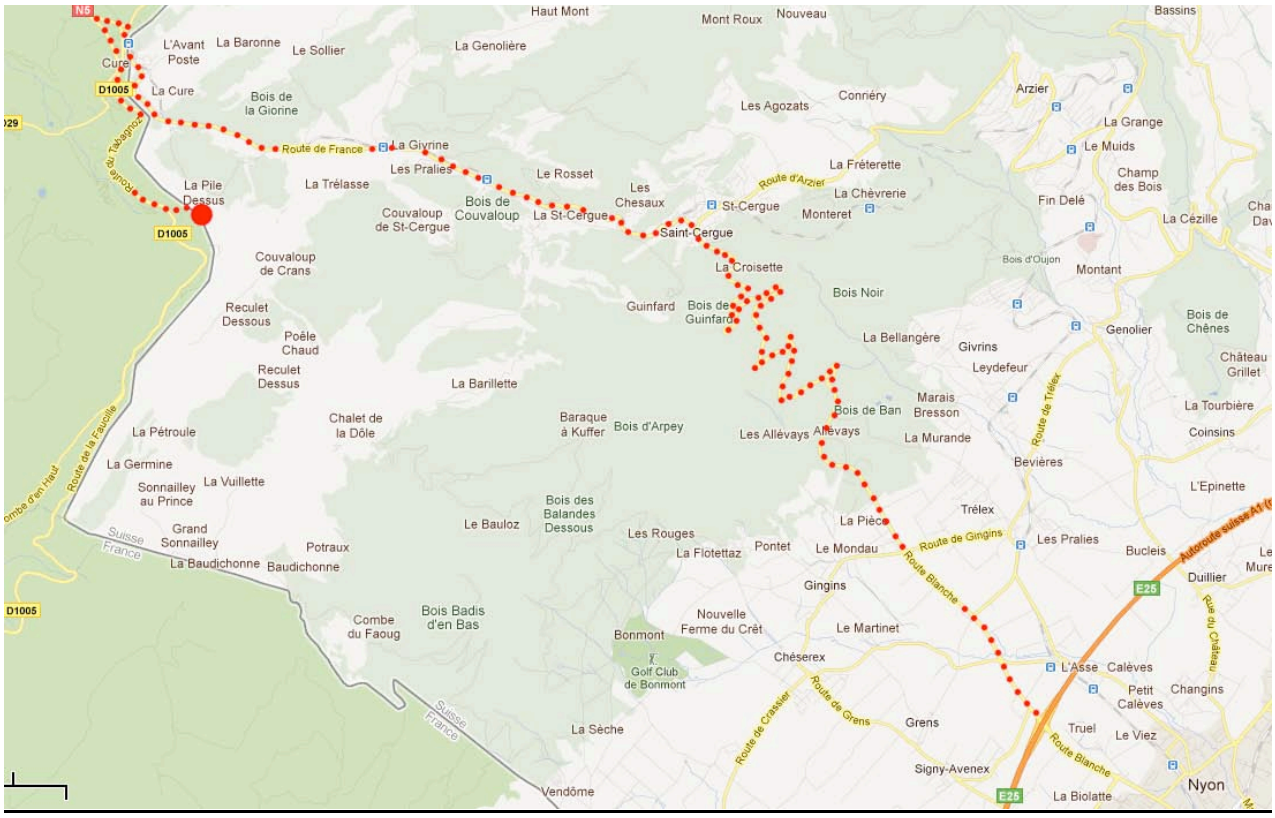

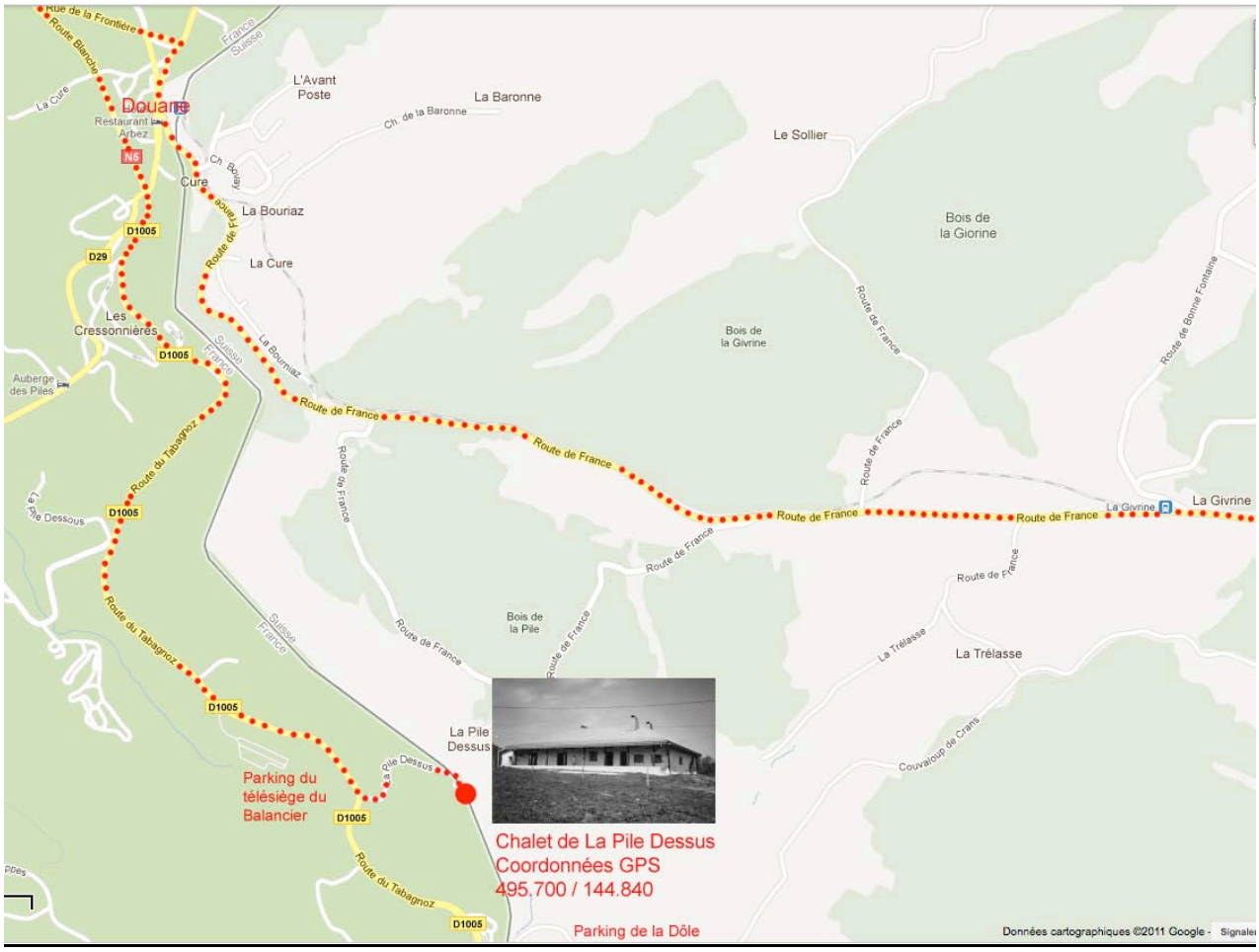

Plan d'accès au chalet camp escalade La Dôle 1+

Escalade La Dôle 1+ / Equipement et matériel :

-1 pantalon pour la marche + 1 pantalon pour la pluie obligatoire (K-Way)
-veste Gore-tex avec capuchon qui protège bien le visage (en cas de vent)
-laine polaire
-vêtements de rechange

-chaussures trekkings montantes, baskets basses interdites !

-bonnet
-casquette

-lampe de poche / lampe frontale
-gourde min 1 L
-crème solaire
-lunettes de soleil

-sac de couchage pour J1, J2 , J3, J4
-habits pour les soirées dans le chalet
-pantoufles pour la soirée dans la chalet
-pyjama
-affaires de toilettes
-linge de bain
-brosses à dents
-médicaments éventuels
-de la lecture pour se coucher (livres pour enfants)
-affaires pour se baigner au lac (maillot, linge de bain)

-carte d'identité ! (NE PAS OUBLIER !)

- sac de voyage ou valise pour emporter les affaires de la semaine ci-dessus
- sac à dos pour les affaires de la journée (pouvant contenir baudrier, chaussons, casque, gourde, veste, pantalon pluie)

matériel technique fourni par PROGRESSION :

- chaussons d'escalade
- casque
- baudrier
- mousqueton

Au besoin, nous vous conseillons les magasins de matériel de montagne suivants :
- Passe Montagne / Genève
- Passe-Montagne / Lausanne
- Espace Montagne / Monthey
- Yosemite Lausanne

N'hésitez pas à investir si le matériel est veillot ou mal adapté, votre enfant ne le regrettera pas là-haut !!!

Si vous avez d'autres questions sur le matériel, n'hésitez pas à nous appeler !

Escalade La Dôle 1+ / Conditions générales :

L'encadrement est assuré par un guide de montagne diplômé. Nous nous réservons le droit d'annuler le camp suivant les conditions ou le manque de participant.

Prix :

Nos prix s'entendent pour 1 personne et comprennent l'encadrement par un guide, la demi-pension en camping, refuge, gîte ou hôtel, le pique-nique du midi, le matériel technique, les transports. Les consommations en refuges ne sont pas comprises.

Activités en groupe :

Les effectifs des activités en groupe sont comptés en nombre de personnes par guide en fonction de critères de sécurité pour l'activité proprement dite. Les camps se déroulent dans une bonne ambiance et pour le bien-être des jeunes. Le non-respect et les actes non conformes au bon déroulement du camp seront sanctionnés et l'enfant renvoyé chez ses parents.

Inscription :

Une inscription n'est prise en compte qu'à partir du versement d'une finance d'inscription correspondant au prix du camp. Le camp La Dôle 1+ démarre lorsque le camp La Dôle 1 est complet.

Annulation :

Si, pour quelque raison que ce soit, une personne inscrite renonce à participer à une activité, une retenue de 100 % est comptée. Tout camp commencé ne sera pas remboursé excepté lors d'un problème médical où un crédit camp sera ouvert à l'enfant.

Assurance :

Les participants ne sont pas assurés par le guide de montagne. C'est au participant lui-même qu'il incombe de se couvrir convenablement en matière d'assurance maladie et accidents (y compris les accidents pouvant survenir lors de tours en montagne).
Chaque participant doit posséder une assurance sauvetage et rapatriement hélicoptère. Aux participants n'étant pas au bénéfice d'une telle assurance, nous proposons une formule avec la REGA à remplir et à payer avant le camp. Prix/personne : 30 CHF.

Responsabilité des parents :

Les parents ou le représentant légal assument :
- la pleine responsabilité des dégâts causés volontairement ou non aux installations ou autres objets appartenant ou loués par PROGRESSION
- Les frais de rapatriement suite à un renvoi
- Les frais de renvoi postaux pour vêtements et autres

Dossier médical :

Tout problème médical devra être signalé à PROGRESSION par écrit.

Transport :

Chaque participant devra se rendre par ses propres moyens au point de rendez-vous du camp